

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS

Siège : 3 rue de Sultz – B.P. 10228 – 68704 CERNAY CEDEX

Tél. : 03 89 75 47 72 – Fax : 03 89 75 78 14



RAPPORT D'ACTIVITE

2009

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2009

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION RELATIVE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</u>	3 à 5
1. Historique.....	3
2. Territoire communautaire.....	3
3. Structure politique et administrative.....	3 à 5
<u>EXPOSE DES ACTIVITES 2009</u>	6 à 44
1. Le Service Développement Local.....	6 à 15
2. Le Relais Parents Assistantes Maternelles.....	16 à 18
3. La Médiathèque.....	19 à 26
4. Le Centre Nautique.....	27 à 35
5. Le Gymnase.....	36 à 38
6. L'Aire intercommunale d'accueil des gens du voyage.	39 à 41
7. Le service de l'Eclairage Public.....	42 à 43
8. Le service de Collecte des Ordures Ménagères.....	44
9. Le service Cimetière	44
10. Le service de l'Eau et de l'Assainissement	44

ANNEXE

1. Organigramme au 1^{er} décembre 2009

INTRODUCTION RELATIVE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

PROPOS INTRODUCTIF

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, chaque année, au plus tard le 30 septembre, les présidents des établissements publics de coopération intercommunale comportant au moins une commune de plus de 3.500 habitants adressent aux maires des communes-membres un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Ce rapport est présenté à l'assemblée délibérante du groupement, puis fait l'objet d'une communication par les maires à leur conseil municipal.

Le présent rapport, concernant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, est soumis au Conseil de Communauté dans le cadre de sa séance du 20 septembre 2010.

1. HISTORIQUE

La Communauté de Communes de CERNAY et Environs a été créée par transformation du SIVOM de CERNAY et Environs, conformément à l'arrêté préfectoral n°96.2637 du 19 décembre 1996, avec effet au 1er janvier 1997.

2. TERRITOIRE

La population totale de la communauté, telle qu'elle ressort du recensement général au **01.01.2009**, est de 15 651 habitants, dont :

- CERNAY :	10 995
- STEINBACH :	1 340
- UFFHOLTZ :	1 554
- WATTWILLER :	1 762
- TOTAL :	15 651 habitants

3. STRUCTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE (mandat 2008-2014)

A. Composition du Bureau

- **Président : M. Michel SORDI, Député-Maire de la Ville de Cernay**
- **1er Vice-Président : M. Jean-Paul OMEYER** en charge du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
- **2e Vice-Président : M. Eric GIGNET** en charge des Services à la Population et du Tourisme
- **3e Vice-Président : M. Jean-Paul WELTERLEN** en charge du Patrimoine, de la Culture et de la Petite Enfance

- **4e Vice-Président : M. Marc ROGER** en charge des Finances et Budgets
- **5e Vice-Président : M. Albert SCHROEDER** en charge des Affaires Techniques.
- **M. Jacques MULLER, Sénateur-Maire de la Commune de WATTWILLER.**

Le Bureau s'est réuni à 30 reprises au courant de l'année 2009.

B. Composition du Conseil de Communauté (renouvellement des membres du Conseil Communautaire le 05/04/2008)

La Communauté de Communes est administrée par une assemblée délibérante comprenant 18 délégués, à savoir :

- **pour CERNAY**

M. Michel SORDI, Député-Maire, Président
 M. Jean-Paul OMEYER, 1^{er} Adjoint au Maire, 1^{er} Vice-Président
 Mme Catherine OSWALD, 6^{ème} Adjointe au Maire, Déléguée
 Mme Nicole WIPF, 7^{ème} Adjointe au Maire, Déléguée
 M. Jérôme HAMMALI, 9^{ème} Adjoint au maire, Délégué
 M. Jean-Luc DE THOMASIS, Conseiller Municipal, Délégué
 M. Mario CRACOGNA, Conseiller Municipal, Délégué
 Mme Josiane BOSSERT, Conseillère Municipale, Déléguée
 M. Thierry BILAY, Conseiller Municipal, Délégué

- **pour STEINBACH**

M. Marc ROGER, Maire, 4^{ème} Vice-Président
 M. Claude MATHEY, 2^{ème} Adjoint au Maire, Délégué
 Mme Christine AGNEL, 3^{ème} Adjointe au Maire, Déléguée

- **pour UFFHOLTZ**

M. Jean-Paul WELTERLEN, Maire, 3^{ème} Vice-Président
 M. Michel KNOERR, Conseiller Municipal, Délégué
 M. André MORITZ, Conseiller Municipal, Délégué

- **pour WATTWILLER**

M. Jacques MULLER, Sénateur-Maire, Délégué
 M. Albert SCHROEDER, Conseiller Municipal, 5^{ème} Vice-Président
 M. Eric GIGNET, Conseiller Municipal, 2^{ème} Vice-Président

Le Conseil de Communauté s'est réuni à 7 reprises en 2009 et a pris 113 délibérations.

C. L'organisation administrative

La Communauté de Communes est pilotée par un Directeur Général des Services, assisté d'une équipe de cinquante-cinq personnes, dont onze attachées aux services administratifs, cinq au service Développement Local, vingt-sept aux services techniques, sept au Centre Nautique, neuf à la Médiathèque et une au Relais Assistantes Maternelles (voir organigramme au 1^{er} décembre 2009 en annexe).

Les principaux mouvements de l'année 2009 se présentent comme suit :

- L'arrivée le 1^{er} septembre 2009, de Mademoiselle Christèle DENIS, qui est venue renforcer le Service du Développement Local en qualité de Chargée de Mission Patrimoine de Mémoire où elle a en charge le fonctionnement de l'Abri-Mémoire.
- L'arrivée, le 19 octobre 2009, de Mademoiselle Cécile - Marie POIROT, recrutée par voie de mutation en qualité de Comptable.
- le départ le 30 novembre 2009, de Monsieur Robin KOENIG, Directeur Général des Services à la CCCE, qui a demandé sa mutation auprès de la Communauté d'Agglomération de Colmar.
- L'arrivée, le 1^{er} décembre 2009, de Monsieur Claude GASSMANN, recruté par voie de mutation en qualité de Directeur Général des Services, en remplacement de Monsieur Robin KOENIG.
- le départ le 31 décembre 2009, de Madame Marinette MANGIN, Rédacteur au service Comptabilité de la CCCE, qui a fait valoir ses droits à la retraite après 35 années de services.

EXPOSE DES ACTIVITES 2009

1. LE SERVICE DEVELOPPEMENT LOCAL

Le Service Développement Local a été chargé, en 2009, de la mise en œuvre d'un budget primitif de 2.818.000 € dont 1.890.000 € sur financement propre de la Communauté, le solde étant financé par le Conseil Général du Haut-Rhin, le Conseil Régional d'Alsace, la DRAC, l'ADEME et la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, pour les activités destinées aux enfants de 3 à 12 ans.

En ce qui concerne les activités du service, l'année 2009 a notamment, vu :

- la poursuite des travaux de réhabilitation de l'Abri-Mémoire à Uffholtz,
- la poursuite des travaux de construction du bâtiment associatif de la place du Silberthal à Steinbach,
- l'analyse de la première année de fonctionnement du service de transport à la demande Boug'Enbus et son recalibrage,
- le lancement du concours de maîtrise d'oeuvre portant sur la réalisation de la phase du futur Pôle ENR-BBC,
- la poursuite de la rédaction de la stratégie de développement touristique de la CCCE,
- le lancement de la procédure d'élaboration du SCOT au sein du Pays Thur Doller,
- le lancement du Plan Climat, au sein du Pays Thur Doller,
- l'engagement des démarches LEADER, au sein du Pays Thur Doller,
- le démarrage de l'élaboration de Contrat de Territoire Thur Doller en partenariat avec le Pays Thur Doller,
- la création de l'association Thur AMAP.

Les principales activités menées par le Service de Développement Local de la CCCE ont été les suivantes :

⇒ CONTRIBUTION AU BUDGET

Mademoiselle Chrystelle SECULA, Chef de Service a participé à la préparation du débat d'orientation budgétaire, ainsi qu'aux conférences financières préalables, puis à l'élaboration du budget. Le suivi comptable et financier des opérations menées au titre du Service Développement Local est assuré par Monsieur Sébastien LONGHI, adjoint administratif.

⇒ MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PLAN DE GESTION DES ESPACES RURAUX ET PERIURBAINS (GERPLAN)

Monsieur Matthieu HERRGOTT, Ingénieur Territorial a assuré les missions suivantes.

Le programme d'actions 2006-2008 étant arrivé à terme, un nouveau Contrat du Plan de Gestion des Espaces Ruraux et Périurbains a été renouvelé, pour une durée de 3 ans, entre la Communauté de Communes de Cernay et Environs et le Département du Haut-Rhin. La signature du Contrat 2009-2011 s'est tenue dans les locaux de la CCCE le 12 octobre 2009. Ce nouveau contrat a été signé pour un montant total de 1.240.000 € dont 500.000 € de subventions estimées, apportées par le Département du Haut-Rhin. Cette nouvelle programmation se divise en sept axes (contre trois sur le précédent programme), afin de mieux identifier et mettre en valeur certaines actions (ex . le programme de sensibilisation à l'environnement). Le budget inscrit au GERPLAN 2009 était de 230.000 €, dont 140.000 € uniquement pour le volet hydraulique. Le reste des actions du GERPLAN représente un montant de 90.000 €, dont 70.000 € ont été réalisés, soit 75 % du budget inscrit.

Axe 1 : Aménagements hydrauliques des bassins versants

Suite à plusieurs années de concertation, une solution technique ainsi qu'un plan de financement ont été validés par l'ensemble des acteurs concernant l'aménagement de la Cote 425 à Steinbach. La Communauté de Communes, maître d'ouvrage, mandatera le Département du Haut-Rhin pour la réalisation des travaux. Les travaux d'enrochement n'ont pu démarrer à l'automne 2009 du fait du refus d'un viticulteur de permettre l'accès à sa propriété et l'arrachage des pieds de vignes permettant l'accès au fossé. L'ensemble du calendrier des travaux s'est ainsi retrouvé décalé. Il a donc paru difficile de réaliser l'étude complémentaire concernant le bassin versant du Mamberg (Uffholtz).

Axe 2 : Préserver et valoriser la gestion paysagère et écologique du piémont

Opération « Vivent les Vergers »

- Formation à l'arboriculture par l'association des arboriculteurs de Cernay et Environs (3 sessions (cours théorique et pratique) de janvier à juin – 28 inscrits),
- Commande groupée de fruitiers (67 Hautes Tiges et 17 Demi-tiges/ 19 personnes),
- Débroussaillage groupé de parcelles de vergers enfrichés (deux parcelles remises en état par des chantiers d'insertion –33 ares).

Axe 3 : Favoriser la diversité de l'agriculture et des paysages dans la plaine agricole

Amélioration des pratiques des agriculteurs (MAET)

Concernant les Mesures AgroEnvironnementales Territorialisées (MAET) l'année 2009 a permis la mise à jour d'une possible contractualisation de 7,3 hectares (zone à vocation herbagère), dont un îlot de 2 hectares à Wattwiller et deux îlots de 5,3 hectares à Uffholtz.

Pour mémoire, la contractualisation "GERPLAN" dans la CCCE pour 2008 et 2009 concernaient 10,54 hectares, et deux exploitations.

Amélioration de la qualité paysagère de l'Erzenbach - Steinbach

La commune de Steinbach a organisé une soirée d'informations auprès des propriétaires des berges de l'Erzenbach (règlementations), durant laquelle les essences adaptées au cours d'eau ont été présentées.

Valorisation du biotope de la Thur

- Entretien du sentier et lutte contre les plantes invasives (travaux réalisés par l'association d'insertion EPICEA). Aux endroits ombragés, la renouée du Japon, a été arrachée à la main afin de retirer le plus de volumes racinaire possible,
- Remplacement et nettoyage des bornes d'informations,
- Trois visites guidées ont eu lieu, animées par le CPIE « Hautes Vosges », qui ont concerné 40 personnes.

Mise en place de filières agricoles courtes

- Soutien au développement du projet d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. L'Association Thur AMAP a été créée début janvier 2009 et la distribution des premiers paniers a démarré en mars de la même année. Environ 130 personnes sont adhérentes. La distribution associe cinq producteurs différents (fruits & légumes, fromage de chèvre, fromage et yogourt de brebis, viande, truite).
- Réalisation de supports de communication pour Thur AMAP.

La CCCE a participé à l'élaboration d'un logo, de deux panneaux A0 et à l'aide à la mise en page du site internet.



Axe 4: Améliorer l'intégration paysagère et la fonctionnalité écologique des zones d'activité, des axes de communication et des gravières

Requalification paysagère et écologique des zones d'activités et des zones industrielles

- Etude paysagère et écologique de la ZI Europe, de la ZI d'Uffholtz, de la ZA de la Plaine et de la ZAIC Les Pins – phase 2 (élaboration de plans de plantation pour 9 nouvelles entreprises),
- Travaux de plantation et d'aménagement (8 entreprises), plantations de 60 arbres et 1.200 arbustes, implantation de 3.500 m² de prairie,
- Informations aux entreprises (Lettre de la grisette),
- Installation des supports de communication par les entreprises volontaires.

Des plantations complémentaires ont été réalisées sur le terrain de la nouvelle station d'épuration intercommunautaire.

Axe 5 : Préserver les espaces de grande qualité écologique, paysagère, ainsi que les espaces agricoles à travers les documents d'urbanisme

Démarrage de l'étude SCOT : premières réunions de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale et transfert des données concernant la CCCE au bureau d'études.

Contrat avec la SAFER : informations aux communes des ventes de terrains en zones rurales.

Axe 6 : Développer la biodiversité dans les villes et leurs abords/ Améliorer l'accueil en entrées de ville

Opération « Vivent les haies »

- Commande groupée d'arbustes afin de diversifier les haies autour des habitations (55 arbustes / 9 personnes).

Axe 7 : Sensibilisation à l'Environnement et valorisation du patrimoine naturel

- Animation auprès des scolaires par le CPIE « Haute Vosges » (900 jours / enfant),
- Sorties nature pour le grand public (visite du Biotope et du piémont) ayant concerné environ 40 personnes / animation.

⇒ MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELEVANT DES DOMAINES DE LA CULTURE VIVANTE, DU PATRIMOINE ET DU TOURISME

En ce qui concerne la culture, le Service Développement local a contribué à la mise en œuvre du Projet Culturel Territorial 2009-2011, contractualisé avec le Conseil Général du Haut-Rhin en 2009.

Le Service Développement Local a ainsi eu en charge l'animation et la mise en œuvre des actions communautaires visant à :

- faire du territoire de Cernay et Environs un espace de création, de diffusion et de pratique artistique et culturelle de qualité, en privilégiant les formes d'expression actuelles et en favorisant la rencontre artistique et culturelle avec les publics, notamment à travers des échanges avec les artistes et acteurs culturels afin de sensibiliser davantage et d'élargir les publics,

- conserver, étudier et mettre en valeur les patrimoines de mémoire, minier, historique, naturel, ainsi que le patrimoine lié à l'eau et la mémoire collective du territoire,

- marquer, valoriser et faire connaître l'identité du territoire de Cernay et Environs, l'ambition étant de définir des objectifs communs à l'ensemble des partenaires culturels pour favoriser le développement des actions existantes, la génération de nouveaux projets et le maillage culturel du territoire pour une réelle cohésion entre tous les acteurs,

- développer le tourisme et ses retombées économiques en s'appuyant sur les atouts du territoire et en les valorisant.

a) ACTIONS RELEVANT DES DOMAINES DE LA CULTURE VIVANTE

*** Parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau**

La Fête de l'Eau de Wattwiller constitue une manifestation structurante du territoire, attirant chaque année un public nombreux, sensible ou novice en matière d'art contemporain. L'édition 2009 du parcours d'art contemporain de la Fête de l'Eau de Wattwiller s'est tenue du 7 au 17 juin sur le thème « à toute vapeur ». Des projets pédagogiques avec des interventions des artistes dans des classes de Cernay et Environs ont également été mis en place, avec une présentation des travaux réalisés par les enfants sur le parcours artistique. Des rencontres avec la population, visites guidées pour adultes et scolaires, documents pédagogiques autour des expositions et du parcours, journal / programme pour accompagner les plus grands, ateliers de pratiques artistiques autour des œuvres, visites/bilan dans les classes, ont été poursuivies.

*** Festival des 24 Fenêtres de l'Avent**

La Communauté de Communes de Cernay et Environs a soutenu le Festival des 24 Fenêtres de l'Avent qui constitue une manifestation originale et structurante du territoire de Cernay et Environs, à laquelle les habitants s'identifient et sont attachés. Pour sa neuvième édition, le Festival a offert à nouveau 24 aventures différentes, chaque soir du 1^{er} au 24 décembre, sur le thème de l'air.

*** Résidence d'artiste et création**

En 2009, en attendant la finalisation du logement destiné aux artistes dans l'Abri-Mémoire, la Communauté de Communes a accueilli des œuvres de Fleur NABERT, lors des Journées européennes du Patrimoine. La thématique 2009 était l'accessibilité des sites patrimoniaux pour les personnes handicapées et, plus largement, aux personnes éloignées de l'offre culturelle. La CCCE a investi quatre lieux pour cette occasion : la crypte de l'église de Wattwiller, l'église Saint-Morand de Steinbach, le temple protestant de Cernay et l'église Saint-Erasme d'Uffholtz. La visite permettait de découvrir des œuvres en résonance avec l'histoire de la région, où les traces des conflits de la Grande guerre sont encore palpables. L'artiste était présente sur les différents sites et a pu expliquer le lien entre son œuvre, le patrimoine, la mémoire, la paix et l'âme humaine avec sa douleur et ses tourments. Ces moments d'une rare intensité ont été vécus par un millier de visiteurs.

La Communauté de Communes a également constitué un comité de sélection et prépare le lancement d'un appel à projet pour sélectionner en 2010, le ou les artiste(s) qui sera(ont) soutenu(s) et accueilli(s) en résidence à l'Abri-Mémoire.

*** Diversification des modes d'accès à la culture**

Des actions de sensibilisation et des ateliers d'expression artistique ont été mis en place au sein de l'Institut Saint-André auprès de deux groupes d'adolescents, d'un groupe d'adultes et de retraités. Ils ont favorisé la mixité des publics (intergénérationnel de personnes handicapées). Ces actions de médiation et ces ateliers d'art ont menés par le collectif d'artistes La Lucarne. Les productions ont été valorisées dans le cadre des expositions de la FEW.

Les objectifs étaient les suivants :

- faire découvrir l'art contemporain comme terrain d'expérimentation et d'expression à travers la découverte des œuvres et des média contemporains,
- développer le lien entre les participants et le territoire en les associant à un événement de l'offre culturelle locale, à savoir la Fête de l'Eau à Wattwiller.

*** Médiation culturelle professionnelle**

Partant du constat de l'attrait croissant du public pour les domaines artistiques, mais surtout de l'impossibilité de satisfaire l'ensemble des demandes en termes de qualité, la Communauté de Communes a souhaité promouvoir la médiation artistique sur son territoire. L'objectif était de permettre le rapprochement des publics à la création contemporaine. C'est pourquoi elle a financé des médiateurs artistiques professionnels pour les associations sans salarié à plein temps (Fête de l'Eau et Fenêtres de l'Avent).

*** Renforcement de la qualité de l'offre culturelle**

Une première collaboration de l'association des 24 Fenêtres a permis aux organisateurs de la FEW de mettre en place un premier questionnaire de connaissance du public accueilli lors de ces journées.

b) ACTIONS RELEVANT DES DOMAINES DU PATRIMOINE

Le Service Développement Local a œuvré au lancement de deux importants programmes d'investissement : la rénovation de l'Abri-Mémoire à Uffholtz et la construction d'un bâtiment associatif d'accueil avec l'aménagement de la clairière du Silberthal à Steinbach.

L'Abri-Mémoire, équipement polyvalent, à la fois centre de ressources thématisé et lieu de pratiques artistiques et culturelles autour du champ de bataille du Hartmannswillerkopf et du patrimoine de mémoire, est en 2009 en cours de réhabilitation. Une réunion de chantier a lieu toutes les semaines, en présence de l'architecte, l'OPC, un représentant de la Communauté de Communes, ainsi que les entreprises mandatées sur le chantier.

Une politique d'acquisition a été formalisée. Les nouvelles acquisitions ont été orientées sur les thématiques « guerre de montagne 14-18 », « production artistique influencée par la guerre 14-18 » et la dimension pédagogique autour du concept de citoyenneté et de paix notamment à l'attention des scolaires pour faciliter l'interface savoir / public.

L'enrichissement des collections s'est poursuivi avec l'acquisition de photographies, témoignages de la Grande Guerre dans le secteur du Ballon de Guebwiller et du Hartmannswillerkopf. Un protocole de marquage des collections a été mis au point. Les ouvrages qui ont été achetés pour développer des outils pédagogiques de réflexion et de sensibilisation seront accessibles au centre de documentation. Le don d'objets et de témoignages ont aussi été encouragés et un formulaire de don et de cession des droits afférents à ces objets a été formalisé. Certains documents fragiles nécessitant des précautions de conservation et de manipulation, du matériel de conservation a également été acheté.

Le site Internet a été mis à jour régulièrement, et les messages envoyés via le site ont fait l'objet d'une attention particulière pour qu'une réponse soit envoyée dans les meilleurs délais.

L'Abri-Mémoire s'est entouré d'un Comité Scientifique, composé d'un panel d'historiens, d'archéologues, d'experts sur l'art, etc... pour l'accompagner dans la conception d'expositions et le choix des acquisitions. Tous les membres du Comité ont signé un règlement intérieur, qui précise les droits et devoirs de chacun.

Des contacts ont également été pris avec les écoles et collèges afin de leur proposer des activités pédagogiques en lien avec leur programme scolaire et sur le thème de la paix.

Valorisation du Silberthal

Les actions menées depuis plusieurs années (soutien financier aux associations Les Trolls et Groupe Minéralogique Potasse, entretien des sentiers miniers) ont été poursuivies. La Communauté de Communes a embauché deux vacataires formés sur la thématique pour assurer les visites guidées des mines et des sentiers miniers, durant la période estivale. Au total, ce personnel et les bénévoles de l'Association Potasse ont accueilli plus de 3.500 visiteurs en 2009.

Les travaux de construction d'un bâtiment associatif d'accueil, d'aménagement de la place du Silberthal et les aménagements eaux usées et eaux potables se sont poursuivis en 2009.

c) ACTIONS RELEVANT DES DOMAINES DU TOURISME

La Communauté de Communes de Cernay et Environs s'est engagée en 2009 dans la définition d'une stratégie touristique, en concertation notamment avec les acteurs touristiques locaux et en lien avec les atouts patrimoniaux et touristiques du territoire. Cette stratégie devra voir le jour en 2010 et posera les bases d'une nouvelle implication touristique. L'objectif étant de définir l'image touristique que la Communauté souhaite donner à son territoire, ainsi que les moyens à mettre en œuvre, pour y parvenir. L'élaboration de cette stratégie passe nécessairement par un positionnement à établir en fonction des potentialités du territoire, des offres concurrentes ou complémentaires existantes dans le secteur, ainsi que du type de clientèle que l'on souhaite attirer et les retombées économiques attendues.

En 2009, la Communauté de Communes a soutenu l'Office du Tourisme de Cernay et de la Région du Vieil-Armand dans ses missions touristiques d'accueil, d'information, d'animation et de promotion, pour un montant de 153.000 euros.

La Communauté de Communes a lancé une réflexion sur la promotion commune des sites touristiques de la CCCE (Abri Mémoire, Silberthal, Musée de la Porte de Thann, etc...). Elle a également travaillé en concertation avec les autres communautés de communes et le Pays afin d'aboutir à une cohérence d'action sur le territoire.

La Communauté de Communes a également reçu des investisseurs dans le domaine du tourisme, intéressés par une éventuelle implantation sur le territoire.

⇒ MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS INTERCOMMUNALES « ENFANCE, JEUNESSE » INSCRITES AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2007-2010

En 2007, la CCCE a décidé de confier l'organisation des activités CLSH à une structure extérieure. Cette décision a été effective dès 2008. L'organisation des CLSH est confiée ainsi depuis 2008 à la Ligue de l'Enseignement. Pour l'année 2009, 1.673 journées/enfant ont été comptabilisées, ce qui a représenté une subvention de 13.216,70 € versée à La Ligue.

Le Service Développement Local, dans la continuité des années précédentes, et en relais de la Caisse d'Allocations Familiales, continue de tenir informées les communes, des objectifs et du contenu des nouveaux Contrat Enfance Jeunesse, remplaçant les anciens Contrat Temps Libre.

De plus, comme depuis 2004, une aide au fonctionnement a été répartie entre les différentes structures et activités périscolaires et extrascolaires du territoire au prorata du nombre de journées/enfant réalisées.

En 2009, le montant global de l'aide distribuée a été de 38.500 €, répartis de la façon suivante :

- Centre socioculturel Agora : 26.294,15 € ;
- Fédération des Associations de Cernay : 4.633,07 € ;
- Périscolaire de Wattwiller : 3.180,40 € ;
- Périscolaire de Steinbach : 2.047,20 € ;
- Périscolaire d'Uffholtz : 2.345,18 €.

Cette aide ne sera pas reconduite au budget 2010.

⇒ MISE EN PLACE D'UN SERVICE EXPERIMENTAL DE TRANSPORT EN COMMUN A LA DEMANDE : LE BOUG'ENBUS

Mis en service en septembre 2008, le service de transport à la demande Boug'Enbus a connu un succès grandissant durant sa première année de fonctionnement, réalisant plus de 3900 courses, et touchant environ 200 usagers. Ce dispositif avait un caractère expérimental durant sa première année de mise en œuvre, afin de permettre la validation de choix techniques et opérationnels.

Une réflexion quant à une simplification et un réaménagement du service pour l'année 2010, ainsi que la mise en place de système de pass et d'abonnement pour les usagers, a aussi été menée pour une mise en œuvre de celle-ci dès janvier 2010.

Le Conseil Général soutient le service à hauteur de 50 % du déficit d'exploitation (coût d'exploitation - recettes) dans la limite du plafond de 2,90 euros par habitant, soit 43.761 euros en 2009.

Le Conseil Régional de son côté soutient le service de façon dégressive sur 3 ans, à hauteur de 20 %, 10 % et 5 % du déficit d'exploitation.

⇒ GESTION DES TRANSPORTS

La Communauté de Communes est organisatrice des transports scolaires des enfants du territoire scolarisés au Collège René CASSIN de Cernay et dans les établissements de Thann. La dépense totale sur l'année 2009 a été de 158.268,19 €, soit 119.937,15 € pour le transport à destination du collège de Cernay (Kunegel) et 38.331,04 € pour les transports vers Thann (Zimmermann).

Le Conseil Général subventionne à 100 % le transport vers le collège de Cernay, et concernant le transport vers Thann pour les élèves de moins de 16 ans et à hauteur de 65 % pour les élèves de plus de 16 ans.

D'autres transports sont pris en charge :

- le déplacement des écoles primaires vers le parcours pédagogique d'art contemporain de la Fête de l'Eau à Wattwiller : 812 €
- le déplacement des périscolaires vers la Médiathèque de Cernay : 889 €
- le déplacement des écoles autour du programme de l'eau : 2.080 €
- le déplacement des écoles maternelles et primaires vers la médiathèque ou le Grün 4.285 €.

⇒ SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Le SCOT du Pays Thur Doller est en cours d'élaboration. Il devra entrer en vigueur avant le 14 décembre 2010. Le service Développement Local a été activement présent aux réunions de travail portant sur son élaboration, la Communauté de Communes ayant contribué à hauteur de 17.999 € à ce titre.

⇒ SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET A LA CREATION D'EMPLOIS

Le Service Développement Local a poursuivi en 2009, en partenariat avec les acteurs mobilisés en 2008, le montage du projet de pôle ENR-BBC de Cernay et Environs, en organisant le concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la phase 1 du Pôle. Le marché de maîtrise d'œuvre devrait être attribué début 2010, pour un lancement des travaux fin 2010.

La Communauté de Communes a continué de soutenir les dispositifs d'aide à la création d'entreprises ou d'accès à l'emploi (PAIO, PFIL Sud Alsace Initiative), pour un montant global de 25.273 €, à charge complète de la CCCE. Dans ce cadre le service a participé aux réunions organisées par le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller sur la stratégie de développement économique du Pays.

Par ailleurs, sollicitée par la Commune d'Uffholtz, et en vue de la constitution de réserves foncières dédiées au développement économique de son territoire, complémentaires du futur Pôle ENR-BBC, la Communauté de Communes s'est engagée dans une démarche d'acquisition progressive de 33 ha de terrain en vue de la création d'une zone départementale. Cette opération nécessitait pour cela un transfert du droit de préemption de la commune.

Le Service a participé au montage juridique de l'opération, et a travaillé à l'élaboration de propositions d'un pré-projet d'aménagement de l'ensemble de la zone visant à encourager les démarches en ce sens.

Le projet n'a pas abouti à la fin de l'année 2009.

⇒ PARTICIPATION ET SOUTIEN AUX ACTIVITES DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS THUR DOLLER

La Communauté de Communes est très impliquée dans la construction du territoire de projet Thur Doller, tant à travers son soutien financier et logistique, qu'à travers la participation de ses élus et techniciens aux commissions thématiques.

Le Service Développement Local a en charge, pour le compte de la CCCE, le suivi de diverses commissions : la commission économique, la commission services à la population, la commission environnement, climat et transport. Il a aussi en charge le suivi des dossiers SCOT, PLH, Plan climat et LEADER.

2. LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES « TINTARAM »

1. Rappel du rôle et des missions du Relais

- Informer sur les différents modes de garde
- Mettre en relation les Parents et les Assistantes Maternelles
- Apporter des informations actualisées
- Renseigner sur la fonction d'employeur
- Organiser des conférences, des animations...
- Soutenir, écouter en toute confidentialité.

2. Actions exécutées en 2009

a) Assistance et Conseil aux Parents et Assistantes Maternelles

Durant l'année 2009, 1.534 personnes ont sollicité le Relais soit 738 Parents, 733 Assistantes Maternelles et 63 autres personnes. Ces sollicitations se décomposent comme suit : 990 communications téléphoniques, 493 rendez-vous au Relais et 51 rendez-vous à l'extérieur.

La classification des contacts est la suivante :

	Assistants Maternelles	Parents	Autres
Procédure d'agrément	15		
Formation obligatoire	4		
Statut (salaire, fiche de paie...)	423	539	
Relations Parents / Amat	150	102	
Enfants			
Offre / demande	76	97	
Vie du Relais	65		51

56 Parents-Employeurs ont trouvé une Assistante Maternelle grâce au Relais TintaRAM.

b) Conférences et Réunions d'informations animées par la responsable du RAM

Les thèmes suivants ont été abordés :

- droits et devoirs des Assistantes Maternelles et des Parents-Employeurs

- 24 septembre 2009 : 27 Assistantes Maternelles présentes
- 8 octobre 2009 : 8 Parents-Employeurs présents

- autorité parentale

- 5 février 2009 : 25 Assistantes maternelles et 18 Parents-Employeurs présents

- présentation manières de raconter des histoires

- 14 mai 2009 : 11 Assistantes maternelles et 4 Parents-Employeurs présents

c) Les animations et manifestations

- sortie fin d'année scolaire :

- 10 juin 2009 : 6 Assistantes maternelles et 10 enfants (en partenariat avec le RAM d'Husseren-Wesserling : visite guidée du parc).

- une bourse aux vêtements, jeux, jouets, matériel de puériculture a été organisée en partenariat avec l'Association Mamans Bambins de Cernay le samedi 14 novembre 2009.

- le salon professionnel des Assistantes Maternelles (en partenariat avec le Relais de Thann

- du 26 au 28 juin 2009 : 9 Assistantes maternelles présentes

Le programme de cette année a porté sur les compétences des assistantes maternelles.

Différents thèmes ont été abordés :

- Faut-il tout dire aux enfants ?
- Les retrouvailles du soir
- Les risques du métier d'assistante maternelle agréée
- L'alimentation des enfants
- Le développement psychomoteur de l'enfant
- Les premiers contacts, les premiers accueils.

Les assistantes maternelles ont pu participer à ces rencontres grâce au soutien financier des deux collectivités territoriales qui ont pris en charge l'entrée au colloque et l'hébergement. Les assistantes maternelles quant à elles ont payé le transport (train + métro) et les repas.

L'année 2009 s'est terminée par la fête Saint-Nicolas qui a eu lieu le 5 décembre 2009, en partenariat avec le Multi-Accueil de la Ville de Cernay. 315 personnes (Assistantes Maternelles, Parents, Grands-Parents) étaient présentes.

Il est à noter aussi la mise en place d'un partenariat entre le Multi-accueil et l'Association Mamans Bambins de Cernay. Des animations y seront proposées aux Assistantes Maternelles et aux enfants dont elles ont la garde. Des conférences, manifestations ont été organisées avec l'association Mamans Bambins.

Tout au long de l'année, en partenariat avec la Médiathèque de la Communauté de Communes de Cernay et Environs, deux animations par mois ont été programmées avec en moyenne 7 adultes et 10 enfants par séance.

d) Formation

Le Conseil Général a décidé de prendre en charge la formation « Gestes Premiers Secours » pour les Assistantes Maternelles qui n'avaient jamais suivi ce cours. 37 assistantes maternelles sont concernées.

3. Conclusions et Enseignements de l'année 2009

La demande et l'offre

Nombre croissant de demandes de garde, une diminution sensible des offres : la population augmentant sur la Communauté de Communes de Cernay et Environs (beaucoup de jeunes couples s'installent en accédant à la propriété avec un, voire deux enfants en bas âge né(s) ou à naître.

Les agréments

Cinq agréments ont été délivrés en 2009 pour toute la Communauté de Communes de Cernay et Environs. Ce nombre est insuffisant. L'agrément délivré ne correspond pas toujours à la demande : pour percevoir un salaire d'environ 1.000 euros net, une assistante maternelle devrait garder trois enfants non scolarisés à plein temps. Un agrément donné pour un périscolaire ne tient pas compte du nombre d'heures de garde par semaine. L'accueil d'un enfant chez une Assistante Maternelle est un accueil familial d'où une certaine souplesse dans les horaires (une semaine du matin, l'autre de l'après-midi par exemple). De ce fait, il est très difficile d'avoir une autre place disponible alors que l'enfant est gardé à mi temps, d'où un salaire peu important. Il est assez fréquent de voir des contrats pour des périscolaires avec une mensualisation de 200,00 € par mois.

L'objectif de la deuxième année du Relais est d'informer les Parents et Assistantes Maternelles et de travailler au décloisonnement entre les différents modes d'accueil au plan local ».

3. LA MEDIATHEQUE

Outil privilégié d'accès à la culture, la Médiathèque est par essence un service public intercommunal. C'est pourquoi elle est, depuis 2000, gérée par la Communauté de Communes, qui prend en charge toutes les dépenses de fonctionnement et d'investissement. La Médiathèque est un lieu de convivialité qui renforce les liens déjà existants par des échanges, des manifestations et des activités communes. Elle donne une dimension familiale et chaleureuse à sa mission de promotion de la lecture.

1. QUELQUES CHIFFRES POUR 2009

	2008	2009
Nombre total d'abonnés actifs	2436	2476
Nombre d'abonnés actifs dans la Com. Com.	1661	1809
Nombre de Pass Thann-Cernay vendus à Cernay :	128	178
Nombre de Pass T-C vendus à Thann :	789	295
Nombre d'abonnés actifs Pass T-C :	348	337
Nombre de documents disponibles au 31/12 (hors revues) :	44111	46803
Nombre de documents entrés à l'inventaire dans l'année :	3760	2821
Nombre de documents sortis de l'inventaire :	2275	169
Nombre de documents prêtés :	173996	181734
Nombre moyen de supports empruntés par emprunt et par emprunteur	5,8	6,1
Nombre d'abonnements (revues) disponibles :	95	89
Nombre de journées d'ouverture au prêt dans l'année	290	295
Nombre de cartes internet vendues :	224	321
Nombre de consultations du site de la médiathèque (en externe)	5366	6836

Budget de fonctionnement	Année 2008	Année 2009
Dépenses	396 103 €	385 000 €
Dont salaires/charges Personnel	262 138 €	274 038 €
Recettes	25 520 €	121 556 €
dont produits des services	17 947 €	22 734 €

Note : Le montant des recettes 2009 comprend la subvention accordée par l'Etat au titre de la DGD, pour l'extension de la Médiathèque, d'un montant de 98.822,00 €, versé par anticipation.

1. Les grandes lignes de l'année 2009

L'année 2009 a permis de fêter le dixième anniversaire de l'ouverture de la Médiathèque.

L'année 2009 a permis d'engager le projet d'extension de la Médiathèque qui lui permettra d'intégrer le plan départemental de Médiathèques de Bassin de Vie. C'est le cabinet d'architecture Jacques Ringenbach qui a été retenu après consultation pour assurer la maîtrise d'œuvre. Le projet a été officiellement validé par le Conseil Communautaire en séance du 17 avril 2009 et l'avant-projet définitif a été approuvé en séance du 24 juin 2009.

Le plan de financement prévisionnel de l'extension se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
	Montant HT en €		Montant HT en €
Honoraires Maître Oeuvre	31 850	Subvention Etat (DRAC) 40% selon plafond	112 940
Montant estimatif des travaux	245 000	Subvention CG68 : 35% selon plafond programme « médiathèque de bassin de vie »	98 822
Honoraires divers (CSPS, CT)	4 000	Financement CCCE	70 587
Frais divers (publicité)	1 500		
TOTAL DEPENSES HT	282 350	TOTAL RECETTES HT	282 350

Après ouverture des plis du marché de travaux, le coût global des travaux s'est élevé à 194.192 € HT, présentant une économie de 50.808,16 € HT par rapport au montant de l'APD.

2. Le public

Très représenté par les classes moyennes, l'éventail de notre public est cependant largement ouvert, avec toutes tranches d'âge et toutes catégories sociales représentées. L'origine géographique du public est large comme le démontre le plan suivant.

Répartition des abonnés actifs dans le Pays Thur-Doller :

Nombre d'abonnés actifs :

STRUCTURES INTERCOMMUNALES :



Wittelsheim : 61

Ventilation par commune

Commune	Nombre d'abonnés actifs
Cernay	1283
Steinbach	148
Uffholtz	201
Wattwiller	177
Sous-Total CCCE	1809
Autres communes du Pays Thur-Doller (voir carte)	387
Autres communes extérieures	280
Total	2476

Les abonnés actifs sont issus de 90 communes.

3. Le Fonds documentaire

L'année 2009 a été marquée par une baisse du budget d'acquisition de plus de 30 % par rapport aux années précédentes, annoncée pour les deux années 2009 et 2010, période correspondant à la réalisation des travaux d'extension de la Médiathèque.

Budget réalisé en 2009 : 41.370 €, représentant 2.861 documents entrés dans l'inventaire (hors publications périodiques), ventilés comme suit :

Types de documents	Nombre de documents acquis	Budget
Livres adultes	1093	13 000 €
Livres jeunesse	744	6 700 €
audiovisuel	977	12 700 €
Revues	88	5 750 €
Abonn. Prof. Electre	1	3 220 €
Total		41 370 €

Le Fonds se présente comme suit au 31 décembre 2009

Type de documents	Nombre	
Livres adultes	18693	
Livres jeunesse	16342	
Sous-total Livres		35035
CD audio adultes	5816	
CD audio jeunesse	863	
Sous-total CD audio		6679
DVD fiction adultes	1933	
DVD documentaires adultes	178	
DVD fiction jeunesse	674	
DVD documentaires jeunesse	134	
DVD musicaux	108	
Sous-total DVD		3027
Cassettes vidéo fiction adultes	574	
Cassettes vidéo fiction jeunesse	324	
Cassettes vidéo documentaire adultes	368	
Cassettes vidéo documentaire jeunesse	148	
Cassettes vidéos musicales	44	
Sous-total Cassettes vidéo		1458
CD-ROM adultes	124	
CD-ROM musicaux	8	
CD-ROM Jeunesse	472	
Sous-total CD-ROM		604
Périodiques adultes (par fascicule)	1663	
Périodique jeunesse (par fascicule)	1046	
Sous-total de périodiques (par fascicule)		2709
Total	49512	49512

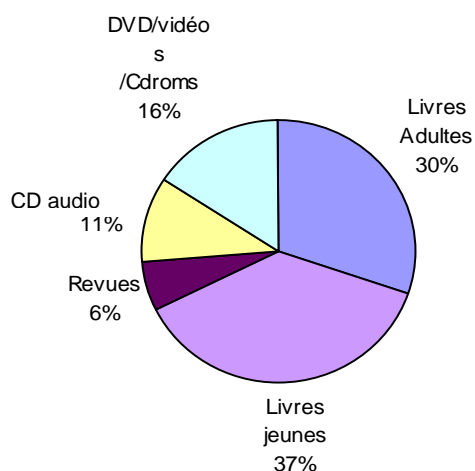
4. Prêts de documents et usages de la médiathèque

Les prêts

Types de documents	2008	2009
Livres Adultes	53492	55265
Livres Enfants	63537	67363
Publications en séries adultes	5940	6858
Publications en séries enfants	3790	4143
CD audio Adultes	15503	15717
CD audio Enfants	2880	3452
Docs vidéo Adultes	15785	16402
Docs vidéo Enfants + CDROMS	13069	12534
Total des prêts	173996	181734

181.734 documents ont été prêtés en 2009 à l'occasion de 30.877 démarches de prêt, soit 5 à 6 documents empruntés en moyenne par personne et par visite.

La répartition par type de prêt se présente comme suit :



A l'heure où le peu de temps consacré à la lecture est souligné, chez les jeunes et les moins jeunes, le nombre de livres prêtés l'emporte sur l'usage des autres supports dans notre médiathèque avec 67 % de prêts. Le DVD et le disque représentent un quart des prêts. Le tableau ci-dessus préfigure la future répartition des documents sur trois plateaux :

- Livres « Adultes » + revues
- Livres « Jeunesse » + audiovisuel Jeunesse
- DVD, CDaudio et BD « Adultes » (images et sons).

Les animations culturelles

Actions ponctuelles :

- 10 expositions (dont AlsaSciences : 2 expositions)
- 5 conférences (notamment dans le cadre d'AlsaSciences « Energies renouvelables »)
- 10 rencontres d'écrivains et lectures (café, club de lectures, lectures-spectacles en soirée)
- 4 concerts (café, spectacles jeunes ou soirée)
- 1 café scientifique junior
- 1 vente de documents (dans le cadre de la foire annuelle de Cernay)
- 7 séances de contes pour enfants
- 1 atelier pédagogique,

soit 39 manifestations, pour un coût de 8.077 €.

Actions régulières:

Pour les enfants :

- 50 accueils de classes soit environ 1100 entrées d'élèves des écoles maternelles, primaires et collège de Cernay et Environs,
- Périscolaire : 4 accueils de 1 h à l'attention du périscolaire d'Uffholtz,
- 26 séances « bébékili » pour les 1-3 ans : 350 entrées (enfants+adultes), dont 18 séances dans le cadre des RAM

Pour les personnes âgées :

- 12 accueils de la Maison de retraite de St André (soit environ 100 entrées),

soit 92 manifestations.

Actions hors les murs :

- En Maison de retraite : 6 portages de documents et rencontres avec les résidents
- Scolaires : 1 animation au collège (classe UPI) et 8 actions en écoles primaires et maternelles (Uffholtz, Wattwiller, Steinbach et Cernay), soit une fois par voyage-lecture.

Le portage de documents à domicile est assuré par l'Association des « Amis de la médiathèque », coordonné par la médiathèque,

soit 15 manifestations

Les Partenariats :

La Médiathèque entretient de nombreux partenariats. En voici quelques manifestations en 2009 :

- Parcours d'art contemporain de la Fête de l'eau (mai-juin : exposition « *Livres-objets* » de Marc Gérenton et spectacle avec le poète J.P. Verheggen),
- Association « Fenêtres de l'Avent » (préparation d'ateliers d'écriture, qui se concrétiseront en partenariat avec cette association en 2010),
- Espace Grün (Cycle de lecture le 17 février 2009 « *Amérique du Nord* » avec Christian Dassié ; Le projet « *AlsaSciences* » qui a réuni également la Nef des Sciences, l'ADEME et l'Université Louis Pasteur de Strasbourg),
- La Médiathèque Départementale : qui a prêté l'exposition « *Le polar français* »,
- le CLIC (Chansons d'ici » spectacle à l'attention des résidents des maisons de retraite du Pays Thur-Doller).

Les entrées pour la lecture sur place, la consultation Internet, les expositions et les conférences ne sont pas comptabilisées avec précision, cependant, on peut évaluer le nombre total d'entrées à la Médiathèque (emprunteurs + animations + divers) à plus de 35 000 en 2009. On dénombre par ailleurs 74 collectivités utilisatrices de la médiathèque, dont 59 sont situées sur le territoire communautaire.

5. L'équipe de la médiathèque

Budget (salaires et charges)

- en 2008 : 262 138 €
- en 2009 : 274 038 €

Nombre d'agents : 8 personnes représentant 7,8 postes équivalent temps plein.

Accueil de stagiaires en 2009

7 stagiaires ont été accueillis au cours de l'année :

- 4 élèves de 3^{ème} (collège Cassin) : 20 jours
- 3 adultes (CFA, Association Sinclair, ...) : 21 ½ jours

4. LE CENTRE NAUTIQUE

La piscine de Cernay, de type « Caneton » a été construite dans les années 1970, dans le cadre de l'opération « mille piscines ». Elle est dotée d'un bassin couvert de 25 x 10 m, d'une profondeur variable entre 0,70 m et 2 m. Elle se trouve implantée dans un magnifique parc arboré d'environ 3 ha. **Elle est ouverte au public depuis le 1^{er} août 1974.**

⇒ LE PERSONNEL

BEESAN

M. Laurent MISIURNY, Chef de bassin,
M. Yannick KIEFFER, Maître-Nageur-Sauveteur,
M. Hervé FUCHS, Maître-Nageur-Sauveteur

Hôtesses de caisse

Mme Fatima KHERBOUCHE
Melle Mireille HAEFFLINGER

Techniciennes de surface

Mme Barbara LECOMTE
Mme Sylvie SILBERNAGEL

⇒ OUVERTURE AU PUBLIC - SAISON 2008/2009

PISCINE PROPREMENT DITE

LUNDI :	17 h 00 à 19 h 00
MARDI :	piscine fermée au public
MERCREDI :	14 h 00 à 17 h 00
JEUDI :	11 h 30 à 13 h 30 16 h 15 à 19 h 00 21 h 00 à 22 h 00
VENDREDI :	19 h 30 à 22 h 00
SAMEDI :	12 h 00 à 17 h 00
DIMANCHE :	08 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

3ème AGE

LUNDI :	16 h 00 à 17 h 00
MERCREDI :	13 h 00 à 14 h 00

AQUAGYM

MERCREDI :	09 h 00 à 10 h 00
JEUDI :	19 h 00 à 20 h 00 et de 20 h 00 à 21 h 00
VENDREDI :	17 h 30 à 18 h 30 et de 18 h 30 à 19 h 30

SAUNA

LUNDI :	14 h 00 à 19 h 00
MARDI :	14 h 00 à 17 h 00
MERCREDI :	13 h 00 à 17 h 00
JEUDI :	13 h 30 à 22 h 00
VENDREDI :	14 h 00 à 22 h 00
SAMEDI :	12 h 00 à 17 h 00
DIMANCHE :	08 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

⇒ PLANNING 2008/2009

Durant la saison scolaire, la piscine est essentiellement fréquentée en journée par les écoles primaires de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller, ainsi que par le Collège René Cassin de Cernay pour l'enseignement de la natation scolaire. Les écoles primaires disposent d'un créneau de $\frac{3}{4}$ d'heure dans l'eau et les élèves du collège bénéficient d'un créneau d'une heure dans l'eau. Deux créneaux sont également mis à disposition de la Classe à Vocation Sportive section natation du Collège Cassin les mardis de 15 h 45 à 16 h 45 et les vendredis de 11 h 30 à 12 h 30.

Quelques créneaux disponibles ont également été attribués à des écoles extérieures : Amélie I de Wittelsheim, Collège Mermoz de Wittelsheim, MJC de Bollwiller pour l'école de natation du Bassin Potassique.

Des groupes de jeunes résidents avec leurs accompagnateurs originaires du Centre Hospitalier de Rouffach et du Centre Thérapeutique de Jour de l'Hôpital d'Altkirch partagent deux créneaux avec le public.

Notons aussi que la piscine est mise gracieusement à la disposition des gendarmes et des pompiers de Cernay tous les jeudis matin de 8 h 15 à 9 h 00.

Les séances d'aquagym ont beaucoup de succès. On compte environ 200 membres qui se partagent cinq créneaux au total : une séance d'une heure les mercredis matin de 9 h à 10 h et deux séances successives d'une heure ont lieu les jeudis soirs entre 19 h et 21 h et les vendredis soirs entre 17 h 30 et 19 h 30.

En soirée après 19 heures, les lundis, mardis et mercredis, et les jeudis de 17 h à 19 h (avec le public), le centre nautique est mis à disposition du club de natation et du club de plongée pour leurs entraînements.

Le club de natation bénéficie également de tout le samedi matin de 9 h à 12 h pour les activités des jeunes (mini-club, école de natation), ainsi que d'un créneau le samedi de 17 h à 19 h 30.

Deux soirées sont réservées au public, les jeudis de 21 h à 22 h et les vendredis de 19 h 30 à 22 h. Large ouverture au public également les mercredis et 14 h à 17 h, les samedis de 12 h à 17 h et les dimanches de 8 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00. Le public partage également un créneau avec le club de natation tous les lundis et jeudis de 17 h à 19 h.

Deux créneaux, très appréciés, sont réservés aux personnes du 3^{ème} âge tous les lundis de 16 h à 17 h et les mercredis de 13 h à 14 h.

Les dimanches soirs un créneau est réservé de 16 h à 18 h à l'association « Handisports du Pays de Cernay », mais finalement cette association n'a jamais fréquenté la piscine.

Deux fois par an, la piscine est totalement fermée au public pour permettre la vidange du bassin. Ces vidanges sont ainsi programmées chaque année en avril et en septembre.

Pendant les petites vacances scolaires une plus large ouverture est faite au public en journée et les activités des clubs de natation et de plongée sont maintenues.

Pendant la saison estivale, allant du 1^{er} juillet au 31 août (y compris jours fériés), la piscine est ouverte en journée continue de 10 h à 19 h. Pendant cette période estivale, un créneau est réservé tous les lundis et mercredis de 9 h à 10 h aux personnes du 3^{ème} âge.

La piscine est également mise gracieusement à disposition des clubs pour les animations d'été comme des stages de plongée, stages d'aquagym et stages jeux nautiques, à savoir :

Animations été 2009 :

- Stage Plongée de 20 h à 22 h :
- mardi 07, mercredi 08 juillet 2009
- Stage Aquagym de 08 h 00 à 09 h 00 :
- Les samedis 25 juillet et 01 et 08 août 2009
- Stage Jeux Nautiques de 9 h 00 à 10 h 00 :
- Les samedis 25 juillet et 01 et 08 août 2009

La piscine a été utilisée cet été tous les mardis et jeudis de 19 h 00 à 20 h 00, et ce du 30 juin au 27 août inclus par le Club de Natation pour des entraînements. Pendant la période de fermeture du bassin du 1^{er} septembre au 30 septembre 2009, les membres du Club de Natation se sont entraînés en vue de la préparation physique dans le parc de la piscine tous les mardis et jeudis de 18 h 00 à 19 h 00.

Les manifestations suivantes, organisées par le Club de Natation, ont eu lieu à la piscine pendant l'année 2009 :

- Meeting départemental : le dimanche 26 octobre 2008
- 12 Heures de Natation : le samedi 7 mars 2009
- Nuit de l'Eau : le samedi 21 mars 2009
- Eurometing de Natation : le samedi 9 mai et dimanche 10 mai 2009

La fermeture de la piscine a été programmée du 1^{er} septembre 2009 au 2 octobre 2009 pour permettre d'effectuer les gros travaux de réfection du bâtiment par l'entreprise SPIE BATIGNOLLES EST, ainsi que la vidange du bassin avant réouverture.

Un week-end « portes ouvertes » organisé par le Club de Plongée Sous-Marine de Cernay s'est déroulé le samedi 3 et dimanche 4 octobre 2009, avec une exposition de photos, des conférences et débats sur le thème des activités nautiques, et des baptêmes de plongée.

La réouverture de la piscine aux écoles, aux clubs et au public a eu lieu le lundi 5 octobre 2009.

Dans le cadre de la manifestation du « Téléthon 2009 », la piscine a été mise gracieusement à disposition du public le vendredi 4 décembre de 19 h 30 à 22 h 00 et le samedi 5 décembre de 12 heures à 17 heures. Une urne pour la collecte des dons en faveur du Téléthon a été mise en place.

⇒ PROJET PEDAGOGIQUE DE LA PISCINE DE CERNAY DANS LE SECTEUR SCOLAIRE

1 – Les scolaires

Le projet pédagogique mis en place à la piscine de Cernay par le Chef de Bassin est très apprécié et accepté par les enseignants. La piscine de Cernay est devenue pilote. Les progrès des enfants sont importants. Grâce à ce projet, les enfants des écoles élémentaires entrant au Collège savent nager correctement de dos et le crawl.

Par ailleurs, le Club de Natation de Cernay a décidé de transposer ce projet au mini-club et à l'école de natation.

Enfin, ce projet a été exporté permettant ainsi de faire venir des écoles extérieures de la Communauté de Communes et d'assurer des formations à Besançon-Mulhouse pour les futurs BEESAN.

2 – Aquagym

L'aquagym est l'activité loisirs favorite pratiquée à la piscine de Cernay. Cinq cours ont été proposés par nos maîtres-nageurs-sauveteurs les mercredi, jeudi et vendredi, avec des groupes comptant une moyenne de trente personnes.

⇒ **RECAPITULATIF DES RECETTES POUR LA MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE AUX CLUBS – ANNEE CIVILE 2009**

- **S.R.C. NATATION..... 6.249,97 €**
- **CLUB DE PLONGEE..... 1.719,76 €**
- **ASSOCIATION HANDISPORTS..... 0**

- **Soit un TOTAL de 7.969,73 €**

⇒ **RECETTES DU COLLEGE RENE CASSIN POUR LE TRANSPORT DES ELEVES VERS LA PISCINE – ANNEE SCOLAIRE 2008/2009**

Au titre de la gratuité de l'enseignement, le Collège a souhaité que les familles ne supportent plus les frais de transport des élèves vers la piscine à compter de la rentrée 2006/2007 et a souhaité que la facturation se fasse annuellement à l'établissement scolaire.

Nombre d'élèves transportés en 2008/2009 : $1.175 \times 1.90 \text{ €} = 2.232,50 \text{ €}$

- Soit un TOTAL de2.232,50 €

⇒ **RECETTES POUR PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT DES ECOLES
PRIMAIRES DE LA CCCE - ANNEE SCOLAIRE 2008/2009**

- Mairie de Cernay (Les Lilas) : $1.355 \times 1.90 \text{ €} =$	2.574,50 €
- Mairie de Steinbach : $1.344 \times 1.90 \text{ €} =$	2.553,60 €
- Mairie d'Uffholtz : $860 \times 1.90 \text{ €} =$	1.634,00 €
- Mairie de Wattwiller : $1.880 \times 1.90 \text{ €} =$	3.572,00 €

- soit un TOTAL de10.334,10 €

⇒ **RECETTES ENTREES DES ECOLES EXTERIEURES ET AUTRES ORGANISMES – ANNEE
SCOLAIRE 2008/2009**

ECOLES EXTERIEURES

- Ecole Amélie I : $421 \text{ entrées} \times 1.90 \text{ €} =$	799,90 €
- Collège Mermoz Wittelsheim : $228 \text{ entrées} \times 1.90 \text{ €} =$	433,20 €

- Soit un TOTAL de1.233,10 €

AUTRES ORGANISMES

- la MJC Bollwiller Total $321 \text{ entrées} \times 1.90 =$	609,90 €
- le Centre Hospitalier Rouffach Total 0 €	0
- le Roggenberg Altkirch Centre Thérapeutique de Jour Total $28 \text{ entrées} \times 1.90 =$	53,20 €
- le Centre Socio-Culturel AGORA – saison estivale 2009 Total $261 \text{ entrées} \times 1.90 =$	495,90 €
- l'UNSS District Thann le 13 mai 2009 1 heure d'entraînement pour compétitions de Triathlon =	10,15 €

- Soit un TOTAL de1.169.15 €

⇒ **COUT GLOBAL DU TRANSPORT « PISCINE » - Année civile 2009 : 23.067,49 € TTC.**

Il s'agit des déplacements en bus des classes vers la piscine de Cernay (élèves des écoles primaires de Steinbach, Uffholtz, Wattwiller et « Les Lilas » de Cernay, et élèves du Collège Cassin, séances de natation des 6èmes et classes à vocation sportive).

⇒ **TARIFS 2008/2009**

Les tarifs du Centre Nautique de CERNAY pour l'année scolaire 2008/2009 ont été les suivants :

	2008-2009
Enfant - 4 ans	gratuit
Entrée « Plein tarif »	2,90
Entrée "Membres de l'Amicale du Personnel Municipal"	1,90
Entrée « Tarif réduit » (enfants 4 à 16 ans, étudiants, 3 ^{ème} âge, accompagnateurs de groupes, scolaires extérieurs"	1,90
Participation au transport	1,90
Tarif pour 45 mn d'enseignement à la natation scolaire pour les écoles extérieures	14,50
Carnet 12 tickets « Plein tarif »	29,00
Carnet 12 tickets « Tarif réduit »	19,00
Abonnement trimestriel « Plein tarif » (hors été)	37,70
Abonnement trimestriel « Tarif réduit » (hors été)	24,70
Abonnement annuel « Plein tarif »	92,80
Abonnement annuel « Tarif réduit »	60,80
Carte campeurs adultes	16,00
Carte campeurs enfants	11,20
Sauna individuel	10,00
Sauna collectif	6,00
Sauna collectif pour membres de l'Amicale du Personnel Municipal.	4,20
Carnet 12 tickets sauna collectif	60,00
Abonnement annuel sauna collectif	192,00
Abonnement trimestriel pour 10 séances d'aquagym	50,00
Abonnement trimestriel pour 10 séances d'aquagym pour les membres de l'Amicale du Personnel Municipal	35,00
Tarif horaire pour les Sociétés sportives	10,15
Forfait journalier pour la location de la piscine (sans MNS)	58,75

⇒ STATISTIQUES CONCERNANT LES RECETTES D'ENTREES

Pour l'année 2009, il ressort des tableaux ci-dessous que les entrées à plein tarif et les entrées à tarif réduit (enfants de 4 à 16 ans), ainsi que les carnets de 12 tickets et les abonnements annuels se vendent bien. **Ces entrées représentent une recette annuelle de 25.047,00 €** (en légère baisse par rapport à l'année 2008 : 25.228,40 €).

Année 2009	Entrée Plein tarif	Entrée Tarif réduit	Carnet 12 tickets plein tarif	Carnet 12 tickets tarif réduit	Abonnement annuel plein tarif	Abonnement annuel tarif réduit	Entrée Amicale du Pers. Munic
Nombre	2.784	3.364	126	165	24	24	56
PU	2.90 €	1.90 €	29 €	19 €	92.80 €	60.80 €	1.90 €
TOTAL €	8.073,60 €	6.391,60 €	3.654,00 €	3.135,00 €	2.227,20 €	1.459,20 €	106,40 €

Les séances de sauna collectif sont également très appréciées par les usagers et représentent une recette annuelle de **6.463,20 €** (en baisse par rapport à l'année 2008 : 6.993,60 €).

Année 2009	Sauna collectif	Sauna collectif Amicale	Carnets 12 tickets sauna collectif	Abonnement annuel sauna collectif
Nombre	535	6	41	4
PU	6 €	4.20 €	60 €	192 €
Total €	3.210,00	25,20 €	2.460,00 €	768,00 €

Les séances d'aquagym ont beaucoup de succès et représentent une recette annuelle de **23.280 €** (en légère baisse par rapport à l'année 2008 : 23.635 €).

Année 2009	Abonnements Aquagym	Abonnements Aquagym Amicale
Nombre	460	8
PU	50 €	35 €
Total €	23.000,00 €	280,00 €

Par contre, les entrées au sauna individuel, les abonnements trimestriels à plein tarif et à tarif réduit, ainsi que les cartes campeurs adultes et enfants ne se vendent pas ou presque pas, selon tableau ci-dessous. **Ces entrées représentent à peine une recette de 325,00 €.** (en légère hausse par rapport à l'année 2008 : 253,80 €).

Année 2009	Sauna individuel	Abonnement trimestriel plein tarif	Abonnement trimestriel tarif réduit	Carte campeurs adultes	Carte campeurs enfants
Nombre	0	6	4	0	0
PU	10 €	37,70 €	24,70 €	16 €	11,20 €
Total €	0	226,20 €	98,80 €	0	0

Il est à noter que la Communauté de Communes délivre annuellement une centaine de tickets gratuits pour des entrées à la piscine intercommunale de Cernay et environs, destinés aux campeurs séjournant pendant la saison estivale au camping « Les Acacias » de Cernay, ainsi qu'une centaine de tickets gratuits aux campeurs séjournant au camping « Les Sources » de Wattwiller. En cas d'affluence en cours de saison, la Communauté de Communes délivre des tickets supplémentaires à la demande des campings. C'est ainsi qu'on peut noter qu'il y a eu 370 passages gratuits pour des campeurs en juillet et août 2009, à raison de 199 adultes et 171 enfants.

⇒ **ENTREES 2009**

Total entrées :	43.674
Entrées payantes (public)	07.607
Clubs Natation et Plongée	11.741
Scolaires.....	12.795
Passages (abonnements).....	11.531

⇒ **DEPENSES ET RECETTES 2009**

Dépenses fonctionnement (y compris les charges de personnel)	440.364,52
Recettes fonctionnement	78.673,90
Déficit de fonctionnement	361.690,62
Dépenses d'investissement	77.843,59
Recettes d'investissement	0
Déficit d'investissement	77.843,59
Déficit global	439.534,21

⇒ **FONCTIONNEMENT**

	2007	2008	2009
Charges à caractère général	161.257,20	160.423,27	178.217,81
Charges de personnel	219.462,98	221.400,62	262.146,71
TOTAL	380.720,18	381.823,89	440.364,52

DONT FLUIDES

	2007	2008	2009
EAU	26.462,21	28.548,15	33.077,43
ELECTRICITE	22.796,92	22.960,34	25.621,83
GAZ	42.621,65	43.132,32	58.742,87
TOTAL	91.880,78	94.640,81	117.442,13

DONT PRODUITS D'ENTRETIEN

	2007	2008	2009
Produits d'entretien	9.280,83	11.995,11	9.925,92

PETIT EQUIPEMENT

	2007	2008	2009
Petit équipement	3.262,60	6.234,59	4.004,22

⇒ INVESTISSEMENT

	2007	2008	2009
TOTAL travaux et acquisitions	68.275,71	48.927,94	77.843,59

Principaux travaux réalisés en 2009

- Travaux EDF : suppression HTA du poste client « camping » et raccordement pour alimentation en Tarif Jaune de la piscine, pour un montant de 20.836,87 €, en janvier 2009.

- Entreprise COLOMBA : travaux d'électricité pour la modification des branchements et fourniture d'une armoire de protection sur socle pour Tarif Jaune, pour un montant total de 7.153,28 €.

Suite à un audit de la solidité et stabilité de la structure de la piscine réalisé en début d'année par le Bureau VERITAS, pour un coût de 5.740,80 €, des travaux de réfection ont été réalisés par l'entreprise SPIE BATIGNOLLES EST, pour un montant de 42.557,84 € en septembre 2009.

Principales acquisitions en 2009

C.N.R. : achat d'un robot de nettoyage pour le bassin, pour un montant de 7.295,60 €.

Programme d'investissement futur

Un programme d'investissement est prévu pour les prochaines années, avec notamment la création d'un nouveau Centre Nautique Intercommunal sur le territoire de la Communauté de Communes.

5. LE GYMNASSE

Le gymnase de Cernay, de type « C » a été construit dans les années 1967 à 69. Il a été ouvert à la rentrée scolaire 1969/70.

⇒ Le personnel

M. Francis HOERDT, concierge

⇒ Planning 2008 / 2009

Durant l'année scolaire, les installations du gymnase et le mur d'escalade sont mis à la disposition du Collège René Cassin en vue de permettre l'exercice des activités physiques et sportives des élèves et du personnel encadrant, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30, ainsi que les mercredis matin de 8 h 00 à 12 h 00. Les activités de l'UNSS se déroulent les mercredis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30, et également entre 12 h 00 et 13 h 30 tous les jours de la semaine.

En soirée, le gymnase est mis à disposition des sociétés sportives de Cernay et Environs, notamment pour la pratique du volley-ball, du basket-ball, du handball, de l'athlétisme et du tennis de table, et ce à titre gracieux depuis la rentrée scolaire 1992 / 1993.

Les samedis et dimanches sont réservés aux compétitions. Toutefois, le gymnase est mis à la disposition de l'Association « Mines de Rien » pour des entraînements de football en salle les dimanches après-midi de 14 h 00 à 17 h 00, quand il n'y a pas de compétitions.

Des animations été (notamment du basket) sont organisées par la Ville de Cernay en collaboration avec Jeunesse et Sports au gymnase Cassin, et ce à titre gracieux également.

Animations été 2009 :

- Stage de BASKET du lundi 13 au vendredi 17 juillet 2009 de 14 h à 16 h.

⇒ Tarif 2008 / 2009

Le tarif de location du gymnase de Cernay a été maintenu à 30,00 € / heure pour les clubs corporatifs et sociétés sportives non locales pour l'année scolaire 2008 / 2009.

Budget consacré au Gymnase pour l'année civile 2009 :

Dépenses totales :103.413,48 €
Recettes totales : 21.161,13 €

En 2009, le Conseil Général a versé au Collège René Cassin une subvention globale de 19 117 € pour l'utilisation d'équipements sportifs non intégrés juridiquement aux collèges, pour l'utilisation du gymnase, et pour une petite part, pour l'utilisation de la piscine. Cette somme est ensuite reversée par le Collège à la Communauté de Communes.

⇒ **FONCTIONNEMENT**

	2007	2008	2009
Charges à caractère général+exceptionnelles	41.025,19	44.782,89	38.214,49
Charges de personnel	64.947,94	64.288,08	64.327,56
TOTAL	105.973,13	109.070,97	102.542,05

✓ dont fluides

	2007	2008	2009
EAU	614,69	10,55 (2)	523,61
ELECTRICITE	439,00 (1)	6.172,88	3.699,92
FUEL	10.413,70	11.777,19	9.865,05
TOTAL	11.467,39	17.960,62	14.088,58

(1) Il n'y a pas eu de relevé EDF en 2007. Les 439 € correspondent uniquement au montant de l'abonnement annuel par semestre soit $219,50 \times 2 = 439$ €. La consommation électrique de l'année 2007 est comprise dans la facture du 1^{er} semestre 2008.

(2) Pour l'eau, il ne s'agit que des frais d'abonnement du compteur au 1^{er} semestre 2008. La consommation d'eau de l'année 2008 est comprise dans la facture du 1^{er} semestre 2009.

✓ dont frais de nettoyage des locaux

	2007	2008	2009
Contrat d'entretien des locaux	14.259,90	13.950,14	14.466,81

⇒ **INVESTISSEMENT**

	2007	2008	2009
TOTAL travaux et acquis.	506,27	3.216,00	871,43

En fonctionnement :

Le mur d'escalade a été contrôlé par le Bureau Véritas en date du 20 avril 2009.

Les équipements sportifs (buts de handball, poteaux de basket-ball) ont été vérifiés par la Société Casal Sports également en date du 20 avril 2009.

Le Bureau Véritas a vérifié les installations électriques du gymnase en date du 23 septembre 2009.

En investissement :

Acquisition d'une table de ping-pong et d'une armoire pour les vestiaires pour 871,43 € TTC pour les élèves du Collège Cassin.

Un programme de travaux d'investissement est prévu sur les années suivantes, avec notamment une réhabilitation du bâtiment, par tranches. Au cours de l'année 2010, la CCCE choisira un Bureau d'études pour l'établissement du descriptif des travaux à réaliser et le chiffrage des coûts.

6. L'AIRE INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

1. Rappel des caractéristiques techniques de l'équipement

L'aire est implantée sur un terrain acquis en 2006 par la Communauté de Communes, situé sur la commune de Cernay, en bordure de la RD 83, à proximité du terrain de moto-cross. La surface du terrain est de 1 ha 21 a 17 ca.

Ont été créés 14 emplacements permettant le stationnement de 28 caravanes, chacune sur une surface de 100 m². Chaque emplacement est desservi par un bloc sanitaire individuel comprenant une douche, un WC, un point d'eau avec bac à laver. Ces blocs sont regroupés par 4 ou 2.

Le terrain est clos par des talus végétalisés.

Les résidents sont dotés d'un badge avec pré-paiement (système monétique) du droit de place et des fluides (eau, électricité sont décomptés au réel). A proximité de l'entrée principale est édifié un local d'accueil dans lequel sont aménagés un WC, une douche et un lavabo adaptés aux personnes à mobilité réduite.

L'aire est gérée, via un marché de prestation de service, par la société SG2A-L'HACIENDA. Le bureau d'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 8h00 à 10h00. Le gestionnaire assure également une astreinte technique tous les jours 24 heures sur 24.

2. Bilan de l'occupation et de la gestion de l'aire en 2009

En 2009, 92 familles ont été accueillies sur l'aire, soit 383 personnes dont 172 enfants. Le taux d'occupation moyen annuel s'élève à 42,24 %.

L'aire est restée inoccupée durant les 105 jours les plus froids de l'année (du 1^{er} janvier au 15 mars, du 17 octobre au 3 novembre et du 19 novembre au 31 décembre). Ceci s'explique par le fait qu'en hiver, les gens du voyage sont moins nombreux à fréquenter la région. Ceux présents dans le département préfèrent alors se rendre dans les aires dont le tarif est moins élevé.

L'aire d'accueil intercommunale a cependant enregistré un bon nombre d'entrées sur les autres mois de l'année et a ainsi permis de régler la plupart des cas d'occupation sauvage sur les domaines public et privé du territoire de la Communauté de Communes. Le mois ayant enregistré le taux de fréquentation le plus élevé fut avril (90 %).

Concernant le respect du règlement intérieur, le gestionnaire a délivré trois avertissements et dix sanctions, et ce pour les motifs suivants :

- accès aux locaux techniques et prise d'eau avant compteurs,
- manque d'hygiène,
- dégradations.

Aussi, sept refus de séjours pour défaut de titre de circulation ont été enregistrés.

Par ailleurs, l'astreinte technique de SG2A- L'HACIENDA s'est déplacée en moyenne quatre fois par mois pour des problèmes divers (d'électricité, d'eau de chauffage, l'enregistrement d'entrées).

Malgré certains éléments techniques à améliorer (impossibilité de mettre les installations hors gel, fragilité des systèmes de chasse d'eau et dysfonctionnements récurrents du logiciel de télégestion,...), les installations sont, d'après le gestionnaire de l'aire, de bonne conception, et appréciées des voyageurs.

Les principales remarques émises par les occupants à l'encontre de l'aire sont les suivantes :

- tarifs des droits de place trop élevés,
- volonté de disposer d'une petite barrière du côté de la RD 83 afin d'éviter aux enfants de monter seuls sur le talus.

L'agent d'accueil souhaiterait quant à lui que :

- des grilles soient mises en place dans les regards du réseau d'eaux pluviales pour éviter la chute de cailloux et autres objets
- une solution technique soit trouvée pour régler le problème des débordements lors des fortes pluies
- une connexion internet soit installée pour faciliter ses échanges avec la collectivité.

L'agent d'accueil fait aussi remarquer que les arbustes plantés le long des emplacements ont souffert des va-et-vient. Il suggère l'enlèvement des haies séparatives jugés inutiles par les gens du voyage.

3. Éléments financiers

Le gestionnaire de l'aire d'accueil est chargé de percevoir, pour le compte de la Communauté de Communes de Cernay et Environs, auprès des familles « usagers » de l'aire lors de leur arrivée et pendant le séjour :

- Le montant des cautions,
- Le règlement par avance des droits de place pour la durée du séjour,
- Le règlement par avance des consommations d'eau et d'électricité prévisionnelles.

Les tarifs ont été fixés comme suit :

Droits de place :

- 5 € / emplacement (2 caravanes possibles) / jour pour une durée de 15 jours renouvelables une fois
- 7,5 € / emplacement (2 caravanes possibles) / jour pour une durée d'un mois supplémentaire (la prolongation de la durée de séjour au delà d'un mois sera autorisée par la CCCE que sur demande adressée au Président et ne pourra excéder un mois)

Eau :

- 3,26 € / m³

Electricité :

- 0,20 € / kWh (coût moyen prenant en compte le tarif jaune du prestataire avec prime mensuelle incluse, heures creuses et pleines, horaires d'été et d'hiver)

Caution :

- 100 €

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères est incluse dans le droit de place journalier.

Par ailleurs, conformément au marché de prestation de services et au règlement intérieur de l'aire, les dégradations constatées par le gestionnaire sont facturées selon un barème annexé au règlement intérieur. Sont facturées toutes les dégradations résultant d'un acte intentionnel ou du manque d'entretien courant de la part de l'occupant. Les montants concernés peuvent être prélevés sur le montant de la caution ou facturés si leur somme est supérieure au montant de la caution.

Les montants des droits de place, redevances et des éventuelles réparations sont encaissés par le gestionnaire de l'aire par le biais d'une régie de recettes et d'avances et les différents tarifs sont affichés à l'entrée de l'aire d'accueil et communiqués avec le règlement intérieur à chaque occupant lors de son installation.

Le bilan financier de la gestion de l'aire pour 2009 est le suivant :

Dépenses

Objet	Article comptable	Montant
Frais divers (installation électrique...)	6188	951,44 €
Petit équipement	60632	765,29 €
Assurance	616	155,57 €
Prestation HACIENDA dans le cadre du marché de gestion de l'aire	6042	65 256,55 €
Intérêts d'emprunt aire d'accueil	66111	31 960,00 €
TOTAL		99 088,85 €

Recettes perçues

Objet	Montant
Redevances usagers de l'aire	19 237,09 €
Subvention de l'Etat	44 503,20 €
TOTAL	63 740,29 €

Solde à la charge de la CCCE 35 348,56 €

7. LE SERVICE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le fonctionnement du service d'éclairage public se divise en deux parties :

a) Les travaux neufs :

En 2009, la Communauté de Communes différents secteurs en nouveaux candélabres, pour un montant de 134.773,13 € répartis comme suit :

✓ à CERNAY

- Rue des Charmilles
- Rue Neuve
- Rue du Raisin
- Rue des Fabriques

✓ à UFFHOLTZ

- Piste cyclable (accès collège)
- Rue du Ballon

b) L'entretien du réseau :

L'ensemble du réseau d'éclairage public comporte environ 3 271 points lumineux, dont :

- ✓ Cernay : 2 350, dont 71 armoires de commandes
- ✓ Steinbach : 288, dont 10 armoires de commandes
- ✓ Uffholtz : 280, dont 11 armoires de commandes
- ✓ Wattwiller : 353, dont 8 armoires de commandes

Le service, au cours de l'année, est intervenu comme suit :

✓ En renouvellement et pour cause d'accident :

- borne 03
- luminaire 23
- spot 12
- mât 10

✓ En dépannage :

Les interventions ont concerné 302 dépannages et 146 heures de location de nacelle.

L'ensemble de ces travaux représente 2 380 heures de travail.

Total gestion électricité :

- consommation (kwh) : 1 765 786 kwh
- montant TTC (euros) : 123 605,02 €
- prix moyen (euro/kwh) : 0.07 €

Dépenses de fonctionnement :

- Entretien réseau EP : 43 452,38 €
- Electricité : 123 605,02 €
- Diagnostic : 35 401,60 €
- Nacelle (entretien matériel et carburant) : . 7 151,24 €
- Divers : 4 358,76 €

TOTAL..... 213 969,00 € TTC

Dépenses d'investissement : 232 680,92 € TTC

Recettes totales provenant des subventions DGE, remboursements de sinistres,... :

- DGE : 89 994,50 €
- Remboursements de sinistres : 15 587,07 €
- Redevance d'investissement du syndicat d'électricité : 32 924,00 €

TOTAL..... 138 505,57 €

8. LE SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le détail de ce service est exposé dans le rapport annuel 2009 sur le service public d'élimination des déchets ménagers de la Communauté de Communes de Cernay, présenté au Conseil de Communauté en séance du 20 septembre 2010.

9. LE SERVICE CIMETIERE

Au cours de l'année 2009, le service a procédé au creusement manuel de 6 fosses et au creusement de 17 fosses avec mini-pelle.

10. LE SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le détail de ce service est exposé dans le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement de la Communauté de Communes de Cernay, présenté au Conseil de Communauté en séance du 20 septembre 2010.

Dépôt en Sous-Préfecture de Thann en date du.....

Rapport présenté :

- au Conseil de Communauté de Communes de Cernay et Environs le 20 septembre 2010
- au Conseil Municipal de la Ville de Cernay le.....
- au Conseil Municipal de la commune de Steinbach le.....
- au Conseil Municipal de la commune d'Uffholtz le.....
- au Conseil Municipal de la commune de Wattwiller le.....

Fait à CERNAY, le

Le Président,

Michel SORDI,
Député-Maire de la Ville de CERNAY